

## **Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Monsieur POISSON, Adjoint responsable de la Commission des Finances, expose le rapport suivant :

La section pétanque du Club de l'Amitié de Bonchamp sollicite notre aide financière afin de participer aux frais de déplacement d'une équipe sélectionnée pour représenter le département lors du national de pétanque des aînés ruraux qui se déroulera du 24 au 27 septembre 2012 à Ramatuelle dans le Var.

Il vous est donc proposé :

- de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 150 €.

**Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

**Pour copie conforme :**

**Le Maire :**

**Pierre-Yves MARDELÉ**